

AVIS D'IMPÔT 2013
IMPÔT SUR LES REVENUS
de l'année 2012

ORIGINAL
À CONSERVER

Impôts 2013
Revenus 2012

2808003206 0000

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
TRES. CONFLANS-SAINT-HONORINE
44 AV CARNOT CS60501
78705 CONFLANS ST HONORINE CEDEX

eco' pli 67 STRASBOURG PIC 06.09.13 C10096



2808003206 0000

MME LANGLOIS SIMONE
18 RUE DE CHEVREUSE
78570 ANDRESY

Vos références

Pour accéder à votre espace personnel
numéro fiscal : 06 30 637 255 402 C

Numéro de télédéclarant : voir votre déclaration
Revenu fiscal de référence : 24 933

Référence de l'avis : 13 78 A182591 65
Numéro de contrat de prélèvement : M1 78 1064736 83

Numéro FIP : 780 92 59 7703697789 4 A
Numéro de rôle : 011
Date d'établissement : 02/08/2013
Date de mise en recouvrement : 31/07/2013

Votre situation

MONTANT RESTANT A PRELEVER 918,00 €

Détail du montant restant à prélever

Montant de votre impôt sur le revenu 2 031,00 €

Mensualités versées 1 113,00 €

Compte à débiter :
30002 06249 0000039462F
MME LANGLOIS SIMONE
CL ANDRESY

Prochaines échéances 2013 :

Les échéances ci-dessous se substituent à la date limite de
paiement fixée au 16/09/2013 :

16 AOUT	2013	159,00 €
16 SEPTEMBRE	2013	159,00 €
15 OCTOBRE	2013	159,00 €
15 NOVEMBRE	2013	159,00 €
16 DECEMBRE	2013	282,00 €

Avis d'échéances 2014

Sauf modifications qui vous seront signalées (modification législative, dégrèvement, imposition complémentaire, demande de modification de contrat), vos prélèvements 2014 au titre de l'impôt sur le revenu et des prélèvements sociaux seront les suivants :

15 JANVIER	2014	203,00 €	16 JUIN	2014	203,00 €
17 FEVRIER	2014	203,00 €	15 JUILLET	2014	203,00 €
17 MARS	2014	203,00 €	18 AOUT	2014	203,00 €
15 AVRIL	2014	203,00 €	15 SEPTEMBRE	2014	203,00 €
15 MAI	2014	203,00 €	15 OCTOBRE	2014	203,00 €

En 2014, conformément aux nouvelles dispositions légales relatives à l'application des normes européennes bancaires, vos prélèvements mensuels seront effectués sous la Référence Unique de Mandat suivante : ++FR46ZZZ005002M178106473683. Les modalités de prélèvement restent inchangées et vous n'avez aucune démarche à effectuer.

SITUATION DU FOYER	CAS PARTICULIER	RÉSIDENTE EXCLUSIVE		RÉSIDENTE ALTERNÉE		ENFANTS MAJEURS CELIBATAIRES	ENFANTS MARIÉS	PERSONNES RECUEILLIES HANDICAPÉES	NOMBRE DE PARTS
V	E	ENFANTS MINEURS OU HANDICAPÉS	DONT ENFANTS HANDICAPÉS	ENFANTS MINEURS OU HANDICAPÉS	DONT ENFANTS HANDICAPÉS				1,50

Vos démarches

⇒ **Par internet :** impots.gouv.fr, pour consulter votre situation fiscale, réaliser des démarches personnalisées ou payer.

⇒ **Par téléphone :** Votre centre prélèvement service, pour des questions sur la mensualisation ou le prélèvement :
0 810 012 011* - courriel : cps.lyon@dgfip.finances.gouv.fr
- courrier : centre prélèvement service 69327 LYON CEDEX 3
Le centre impôts service, pour des renseignements généraux : 0810 Impôts (0810 46 76 87)*.
Votre centre des finances publiques pour toute autre question personnelle (coordonnées ci-dessous).

⇒ **Sur place :** Votre centre des finances publiques, pour obtenir des renseignements et documents fiscaux, effectuer vos réclamations et déposer vos dossiers fiscaux : à votre choix, à l'un des deux guichets suivants.

Pour obtenir des réponses plus détaillées :

- sur le paiement de votre impôt :
TRES. CONFLANS-SAINT-HONORINE
44 AV CARNOT CS60501 78705 CONFLANS ST HONORINE CEDEX
Tél : 01 39 19 62 31 Courriel : t078102@dgfip.finances.gouv.fr
Accueil du public : avec ou sans rendez-vous 9H-12H 13H-16H SF MER APRES-MIDI
- sur le montant de votre impôt :
SIP POISSY NORD SAID RIVES DE SEINE
6 RUE ST BARTHELEMY 78303 POISSY CEDEX
Tél : 01 30 65 60 00 Courriel : sip.poissy-nord@dgfip.finances.gouv.fr
Accueil du public : LUNDI A VENDREDI DE 8H30 A 12H ET DE 13H30 A 16H00 OU SUR RDV

*(coût d'un appel local à partir d'un poste fixe, depuis la France métropolitaine et les départements d'outre-mer, hors éventuel surcoût de votre opérateur)

2808003206 0000



SITUATION DU FOYER	CAS PARTICULIER	RÉSIDENTE EXCLUSIVE		RÉSIDENTE ALTERNÉE		ENFANTS MAJEURS CÉLIBATAIRES	ENFANTS MARIÉS	PERSONNES RECUEILLIES HANDICAPÉES	NOMBRE DE PARTS
V	E	ENFANTS MINEURS OU HANDICAPÉS	DONT ENFANTS HANDICAPÉS	ENFANTS MINEURS OU HANDICAPÉS	DONT ENFANTS HANDICAPÉS				1,50